

CONGO

TERRE D'OPPORTUNITÉS





Située en Afrique centrale, la **République du Congo** représente une vraie terre d'opportunités pour les affaires qui n'attendent plus qu'à être mises en valeur par des partenaires privés.

Des énergies fossiles à l'agriculture, en passant par le secteur des services, le Congo offre une panoplie de possibilités à saisir pour les investisseurs désireux de faire prospérer leurs activités.



Protection des investissements

Depuis quelques années, les autorités travaillent à offrir un environnement propice aux investissements dans divers domaines d'activités, au moyen d'avantages et de facilités sur les plans fiscal-douanier et foncier.

Le pays s'est doté de structures de promotion et d'accompagnement des investisseurs.

Agriculture : le secteur de toutes les attentes

Sur ses 342.000 km², le Congo dispose de dix millions d'hectares de terres arables propices à l'éclosion d'activités agricoles et par ricochet le développement d'une agro-industrie. Le pays possède un dense réseau hydrographique assorti d'une excellente pluviométrie sur l'ensemble du territoire national.

L'agriculture est pour la plupart pratiquée de manière artisanale dans les douze départements du Congo. Sa mécanisation permettra d'augmenter les superficies cultivables et la production agricole nationale.

Forêt : une niche d'opportunités

Le Congo a l'avantage de partager avec les autres pays d'Afrique centrale les écosystèmes forestiers du Bassin du Congo qui constitue le deuxième poumon vert de la planète après l'Amazonie.

Le pays compte également des milliers d'hectares de forêts artificielles constituées en grande majorité d'essences d'eucalyptus, d'acacias, de sapins et autres.

La forêt congolaise qui représente 10% des forêts du Bassin du Congo, est une mine de richesses et d'emplois directs et indirects.

Elle constitue une ressource renouvelable et fait l'objet d'une attention soutenue des autorités qui ont mis en place une politique de conservation et de gestion durable des ressources florales et fauniques.

Si certaines concessions forestières sont dédiées à l'exploitation, d'autres par contre sont exclusivement consacrées à la conservation de la biodiversité à travers la création des aires protégées qui sont propices au développement de l'écotourisme.

Tourisme : un secteur d'avenir

On trouve partout dans le pays des aires protégées, des sites pittoresques et historiques qui offrent les conditions permissives au développement du tourisme et de l'écotourisme.

Dans la partie nord du pays, les touristes sont fascinés par la biodiversité et les nombreuses espèces fauniques (les pachydermes, les primates, les oiseaux, etc.) qu'hébergent les parcs nationaux d'Odzala Kokoua et Nouabalé Ndoki, les réserves de la Léfini et de Lessio Louna.



Dans la partie méridionale, le parc Conkouati Ndouli est une randonnée touristique fantastique, de même que les chutes de la rivière Loufoulakari, du barrage hydroélectrique d'Imboulou, la baie de Loango et la route des esclaves pour ne citer que ceux-ci.

Ici, l'un des objectifs visés est d'accroître l'attractivité de la destination Congo-Brazzaville et d'améliorer la contribution du secteur touristique dans le produit intérieur brut (PIB) du pays.

Les infrastructures : autres opportunités

Il sied de relever que les infrastructures occupent une place de choix dans la politique d'investissements de l'État congolais.

Ainsi, les routes, les aéroports, et les édifices publics ont été construits dans les différents départements du pays, de même que les infrastructures de communication dans le cadre du projet de couverture nationale des télécommunications (à ce jour plus de 1.000 km de fibre optique ont déjà été déployés).

Le marché national des télécommunications compte une concurrence limitée (deux opérateurs privés de réseau mobile) pour une population qui atteindra 6 millions d'habitants en 2030.

Quant aux infrastructures de transport (aéroports, ports fluviaux dans le nord du pays et à Brazzaville sans oublier le port maritime de Pointe-Noire), elles permettent au Congo de mieux jouer son rôle dévolu de pays de transit dans la sous-région et dans toute l'Afrique dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine.

Ces infrastructures et bien d'autres favorisent les conditions d'exportation et d'importation des produits.

Les mines : un secteur porteur

S'agissant du sous-sol congolais, l'on peut souligner le fait que les mines solides demeurent à ce jour en attente de développement. Conscient de cela, le gouvernement a mis sur pied un cadre juridique incitatif aux investissements. Le code minier qui vient d'être révisé, accorde un éventail d'avantages aux investisseurs. Les réserves congolaises sont encore non évaluées, mais de nombreuses études font d'intéressantes projections.

Les hydrocarbures : un secteur stratégique

Comme celui des mines, le code des hydrocarbures a également fait l'objet d'une révision. Question de l'arrimer aux mutations intervenues dans le secteur, l'un des plus stratégiques de l'économie nationale.

Le nouveau cadre juridique consacre des facilités aux investisseurs appelés à s'engager dans les blocs pétroliers ou gaziers dans le bassin côtier mais également dans la partie septentrionale du pays où de nombreux gisements peuvent désormais être exploités sur la terre ferme.

Le pétrole est la première ressource d'exportation du pays.



PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ DE RÉFÉRENCE

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE



C'est le fruit d'un partenariat public-privé entre l'Etat congolais et Bolloré Logistics qui obtient en 2009 le contrat de mise en concession de cette infrastructure maritime pour une durée de 27 ans. Les activités sont assurées sur le terrain par la société Congo Terminal, le fruit de ce partenariat qui prévoit d'investir jusqu'à 570 millions d'euros.

Le français Bolloré Logistics n'est pas le seul opérateur

sur ce projet qui compte aussi le danois AP Moller et le congolais SOCOTRANS. Ce consortium travaille à rendre le Port autonome de Pointe-Noire incontournable, concernant la desserte maritime dans la sous-région. Le volume de marchandises est passé de 180.000 conteneurs à 950.000, et les 40% sont destinés à la RDC et à la Centrafrique. Grâce à ce projet, le Congo s'est replacé dans son rôle de pays de transit en Afrique centrale.



AERCO



C'est une Société Anonyme dont la mission est de gérer les aéroports du Congo. Il s'agit d'un partenariat public-privé sous forme de concessions d'une durée de 25 ans ; AERCO est chargée depuis 2011 de gérer les aéroports de Brazzaville, de Pointe-Noire et d'Ollombo selon les normes de l'Organisation internationale de l'aviation civile.

Ce groupe basé à Marseille en France a souscrit à un appel d'offre international lancé par le Congo en 2009. Il opérationnalise ce contrat par la société SEGAP. Le Congo visait, en confiant ce



contrat à AERCO, la création d'un hub aérien à Brazzaville avec des aéroports de haut standing comme Maya Maya qui atteint le million de passagers entre 2015 et 2016.

LA CONGOLAISE DES ROUTES

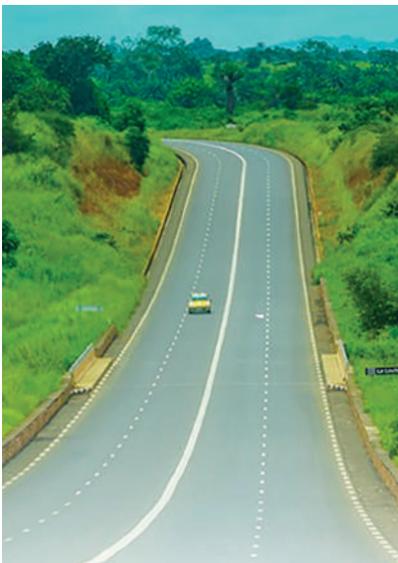


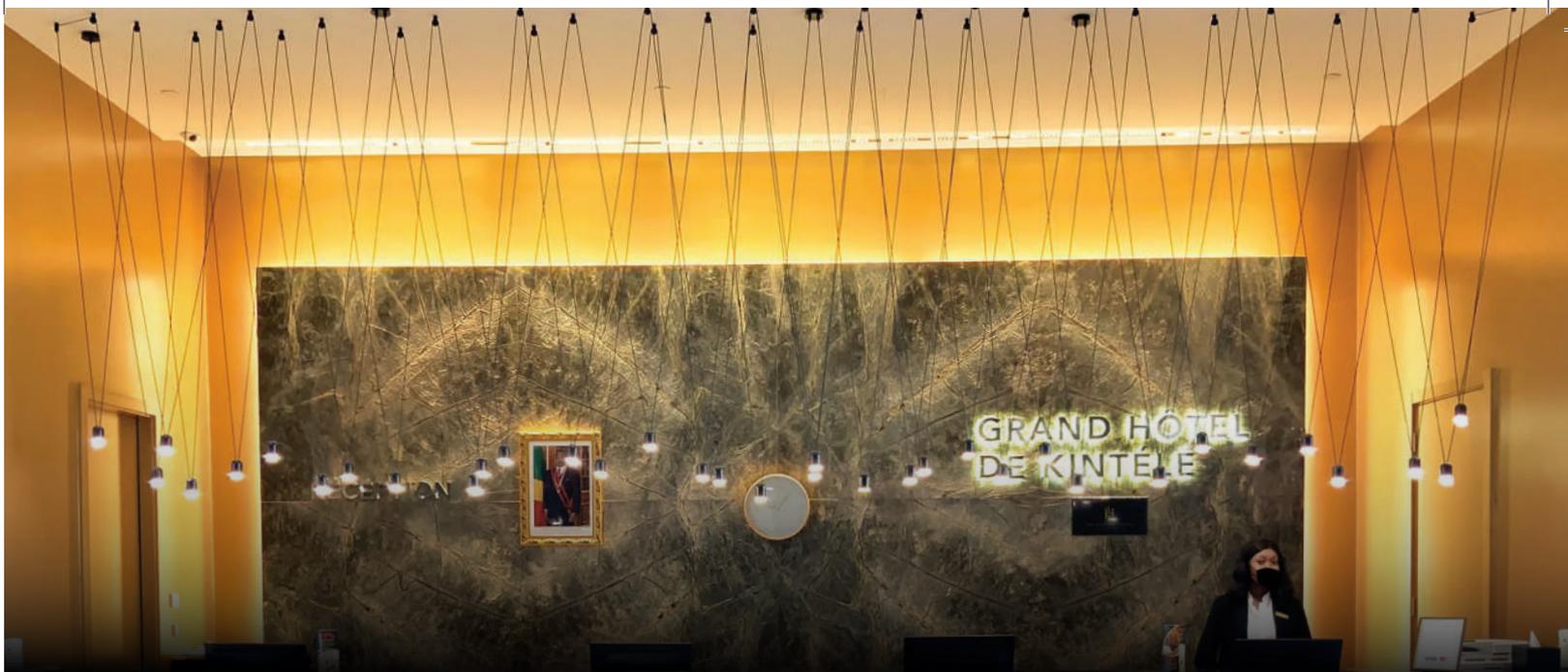
Après avoir construit 535 kilomètres de route entre Brazzaville et Pointe-Noire, les deux capitales du Congo, les autorités ont choisi de confier l'entretien de la Route Nationale n°1 à un tiers partenaire. C'est à la suite d'un appel d'offre international de mise en concession de 30 ans que La

Congolaise des routes (LCR) a été choisie.

La LCR est une société congolaise de droit privé dont les actionnaires sont : le chinois CSCEC, le français EGIS et l'État congolais. Durant la concession, LCR s'occupera de l'entretien de la route, de sa

sécurisation et des services. Les activités les plus en vue sont le péage, le pesage et le trafic. En réalité, ce projet va concerner 1.520 kilomètres de route. Les activités de la LCR ont commencé en mars 2019, elles ont eu le mérite d'apporter une nouvelle culture aux usagers Congolais, celle de payer la route.





GRAND HÔTEL DE KINTÉLÉ

Cet établissement hôtelier est un somptueux site de 200 chambres implanté à la périphérie nord de Brazzaville. Selon le prestigieux, groupe suisse, Gaeur Hospitality, le Grand Hôtel de Kintele est un joyau qui compte parmi les meilleurs en Afrique. Lié au Centre international de conférence de Kintele, l'établissement hôtelier offre de grandes capacités d'accueil et dispose même d'un hélicoptère.



En 2019, Gaeur Hospitality reprend le Grand Hôtel de Kintele, dans le cadre d'un partenariat public-privé. Le groupe dit avoir été motivé par «les atouts de l'établissement».



PEFACO CONGO



C'est une filiale hôtelière d'une société holding espagnole, GRUPO PEFACO, basée à Barcelone, et spécialisée entre autres dans la conception, la construction et l'exploitation d'hôtels. Le groupe emploie plus de 3.000 personnes à travers le monde. La société dispose actuellement de deux hôtels de haut standing à Brazzaville, le PEFACO HOTEL MAYA MAYA, et à Oyo, le PEFACO ALIMA PALACE. Le projet d'un troisième hôtel a déjà été validé.

À Brazzaville, le luxueux hôtel cinq étoiles est construit en 2015 pour intégrer un projet d'attraction de

l'aéroport international Maya Maya. Il compte 158 chambres, trois restaurants et deux bars. A Oyo, l'hôtel garde le même luxe avec ses 116 chambres avec une vue sur les berges de l'Alima. Les deux hôtels valorisent la main d'œuvre locale en employant le personnel congolais.



AVERDA CONGO



Officiellement dénommée CONGO ENVIRONNEMENTAL SERVICES, cette entreprise de collecte, de recyclage et de traitement d'ordures ménagères et industrielles, connue comme AVERDA CONGO, est une filiale d'un groupe libanais, créé en 1964 à Beyrouth, et actuellement implanté à Dubaï. En 2000, le groupe crée véritablement la société AVERDA qui va développer ses activités en Afrique à partir de 2010, en prenant appui sur sa solide base du Maroc.

Les activités de AVERDA ont commencé en juillet 2015 à Brazzaville, avant de s'étendre quelques années après à Pointe-Noire, puis à Oyo. Nantis de moyens techniques et mécaniques conséquents, AVERDA a mis en place un centre de tri et d'enfouissement des déchets à Lifoula, dans le nord de Brazzaville. La société devrait créer jusqu'à 3.000 emplois.



ECO-CAMACO

La société ECO-CAMACO à la mission d'assemblage de tracteurs dans le parc industriel de Maloukou, situé à 70 km au nord de Brazzaville. Cette société dispose d'une capacité de production de 10 tracteurs par jour, soit 3000

unités l'année. Selon un accord commercial conclu en 2019 à Shanghai en Chine, cette société est détenue par YTO China-Africa Machinery Corp (CAMACO), l'État congolais, ainsi qu'un partenaire privé congolais ECO-OIL Energie.



L'accord portant création en septembre 2018 à Shanghai où est basé le partenaire chinois, Yto CAMACO, a été validé une année après à Brazzaville, en marge d'un important sommet Chine-Afrique. Selon les experts chinois, ECO-CAMACO a une capacité de montage de plus de 9.000 tracteurs l'année si trois équipes étaient déployées pour une production en continu.



NOUVELLE VISION DU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

Dans le but de clarifier les missions du Ministère de la Coopération Internationale et de la Promotion du Partenariat Public-Privé, le Ministre **Denis Christel Sassou Nguesso** met en avant la performance et la résilience de l'économie du Congo. Il trace ainsi la voie à un cadre juridique promouvant la ressource humaine de qualité, les infrastructures favorables aux investissements et l'efficacité dans la gouvernance.



Notre priorité est d'établir un cadre juridique relatif aux marchés de partenariats publics privés pour rassurer les investisseurs en protégeant leurs investissements.

Le Partenariat Public-Privé consacre, en effet, la participation du secteur privé national et étranger, aux côtés de l'État, dans la réalisation de projets avantageux pour les deux parties et dont les principaux effets bénéfiques attendus seraient à n'en point douter :

- *Une meilleure efficacité opérationnelle à travers la réalisation de projets innovants permettant un transfert de technologies profitables au secteur public et privé nationaux ;*
- *Une maîtrise des coûts d'investissement et des délais de réalisation des projets ;*
- *Un rehaussement du niveau de qualification, de performance et d'efficacité du secteur privé national à travers son implication directe dans les partenariats publics privés ou à travers l'alliance des opérateurs privés nationaux avec des privés étrangers dans le cadre de la mise en œuvre de projets ;*
- *Un soutien considérable à l'économie nationale, à travers la dotation du pays en infrastructures et services de base nécessaires au développement des activités industrielles et commerciales, engendrant la création d'emplois.*

Ensemble nous réorganiserons les partenariats public-privé, afin de les rendre plus attractifs, plus productifs et plus efficaces.

Il s'agit d'un extrait de ses propos tenus lors d'une rencontre avec les partenaires privés qui sont invités à s'impliquer dans cette nouvelle dynamique.

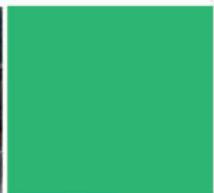
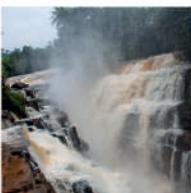


MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION
INTERNATIONALE ET DE LA PROMOTION
DU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

PRISE
DE CONTACT
AVEC LES ACTEURS
DU SECTEUR PRIVÉ

BRAZZAVILLE - 18 JUIN 2021





**MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION
INTERNATIONALE ET DE LA PROMOTION
DU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ**

www.cooperation.gouv.cg